

Signature du représentant n°1:

## FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE Année 2024- 2025

tablissement scolaire d'origine :			
NOM et prénom de l'élève :		<del></del>	7
Fo Mo			
Date et lieu de naissance :			
Adresse de la famille (impératif : joindre un justificatif de domicile)	:		
Tél. du domicile :  Attention : Les parents s'engagent à informer la	mairie de Saint Pierre En Auge en cas de changement de domic	ile	<del></del>
l'inscription de l'enfant à Saint-Pierre-en-Auge est demandée pour des raisons médicales.		oui 🗆	non 🗆
Un frère, une sœur est scolarisé(e) dans un établissement scolaire du premier degré (classes de maternelle ou primaire de Saint-Pierre-en-Auge).		oui 🗆	non 🗆
Si OUI : école :	, classe :, depuis k	ə:	
·			
NOM du représentant n°1 :	NOM du représentant n°2 :		
Prénom :	Prénom :	Prénom :	
Profession:	Profession:	Profession:	
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :	
Portable :	Portable :	Portable :	
Téléphone bureau :	Téléphone bureau :		
Email: @	Email:	@	

Une fois dûment complétée et signée (recto/verso), cette inscription doit être déposée directement au Pôle Scolaire, accompagnée d'un justificatif de domicile

Signature du représentant n°2:

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DELEGUEE DU TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGÉ				
Commune déléguée* de :				
DONNE SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à l'école de,				
☐ NE DONNE PAS SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant,				
Fait à, le				
Signature et cachet du Maire délégué la commune de résidence,				
* Boissey, Bretteville-sur-dives, Hiéville, l'Oudon, Mittois, Monviette, Ouville, Saint-Georges-en-Auge	s, Saint-Pierre-sur-Dives, Sainte-Marquerite-de-Viette, Thiéville, Vaudeloges, Vieux-Pont-en-Auge.			
Cadre à compléter uniquement si la commune de résidence est située hors territoire de SAINT-PIERRE-EN-AUGE				
Commune de résidence (hors Saint Pierre en Auge) :				
DONNE SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à Saint Pierre en Auge, et donc DONNE SON ACCORD pour le paiement des frais de scolarité de l'enfant.				
□ NE DONNE PAS SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à Saint Pierre en Auge.				
Fait à, le				
Signature et cachet du <b>Maire de</b> la commune de résidence <del>,</del>				
L'Adjoint au Maire de la Commune de Saint-Pierre-en- Auge, en charge des Affaires Scolaires	Visa du Chef d'Etablissement			
□ Accepte □ Refuse	Le			
L'inscription de l'enfant dans un établissement scolaire du premier degré de Saint Pierre en Auge.	Signature du chef d'Etablissement :			
Le	Tampon de l'Etablissement :			

Service des Affaires Scolaires